



SALAIRES : L'EXIGENCE D'ÉQUITÉ ET DE TRANSPARENCE



BNP PARIBAS

11 mars 2015

Les écarts entre les plus hauts revenus et ceux de la majorité des salariés, continuent de se creuser alors que **le salaire stagne depuis plusieurs années**. L'individualisation des salaires et les parts variables se substituent aux rémunérations fixes et négociées. Augmentation, primes et promotions relèvent de critères qui sont loin d'être toujours clairs, pertinents ou même efficaces. **Plus les mesures sont individuelles, moins elles reposent sur des critères objectifs.**

Le système est devenu trop complexe, moins négocié et de plus en plus à la tête du client ou sous domination de référentiels imposés par les cabinets de conseils. **Les managers de proximité ont peu de marges de manœuvre pour piloter la rémunération.** La politique de rémunération y est dominée par la recherche de réduction de la masse salariale plutôt que par l'évaluation de l'activité quotidienne.

La CFTD BNP Paribas demande :

- **l'introduction ou le rétablissement des principes de cohérence et d'étanchéité entre les différents éléments de la rémunération.**
- la distinction de la part fixe et la part variable et de ce qui relève du collectif et de l'individuel.
- L'encadrement de tous les éléments de la rémunération.

Les salariés ne condamnent pas l'individualisation, ils la veulent simplement transparente, objective, équitable. Sans être synonyme d'absence d'augmentation collective !

La politique de rémunération doit relier performance individuelle, performance collective et responsabilité sociale de l'entreprise.



DÉLÉGATION NATIONALE Cfdt - CSD05A1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 31 89

cfdt.bnpparibas.com
@cfdtbnpparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com

☐ Je souhaite recevoir des informations par email ☐ Je souhaite adhérer ☐ Je souhaite vous rencontrer
Nom Prénom : e-mail :
tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

